

Délibération du 23 mai 2025

délibération **N°2025 - 33 C**

objet **Autorisation de lancer une consultation pour la mise à disposition temporaire d'échafaudages pour le nettoyage des 3 générateurs vapeurs , pour la réfection des réfractaires des tours Ibisoc et des foyers des fours de l'UVETD**

- Date de convocation : le vendredi 16 mai 2025
- Date de publication : le lundi 2 juin 2025

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 16 mai 2025 s'est réuni le 23 mai 2025 à 14 h 30 h à l'UVETD à Chambéry sous la présidence de Marie BENEVISE, Présidente de Savoie Déchets.

Nombre de délégués en exercice : 39, Nombre de présents 21, Nombre de votants : 21

POUVOIR DE VOTE

Alain ZOCCOLO donne pouvoir à Christian RAUCAZ

EXCUSES : 13

GRILLAUD Laurent
BRUN Pierre
SARTORI Walter
BLANQUET Denis
JOLY Max
RUFFIER-LANCHE René
BARBIER Marie-Claire
BRUNIER Thierry
BURNIER-FRAMBORET Frédéric
DANIS Georges
PERRIER Jean-Claude
SPIGARELLI Lucien
ZOCCOLO Alain

ABSENTS : 6

LEOUTRE Jean-Marc
GIRAUD Murielle
GUIGUE Thibaut
MAITRE Florian
THEVENON Raphaël
AMET Yannick

ELUS TITULAIRES PRESENTS : 20

BENEVISE Marie
BOIX NEVEUX Arthur
FABRE Maryse
VAN STRAATEN Nicolas
GIRARD Marc
DRIVET Jean-Marc
CARDE Daniel
GRANGE Yves
TAIN Daniel
RAUCAZ Christian
DAL BIANCO Serge
VIGUET-CARRIN Françoise
CHEMIN François
CECILLE Joël
SIMON Christian
ROUGEAUX Jean-Pierre
FRAISSARD Jean-Claude
VARESANO José
HANRARD Bernard
BOIRON Laurence

ELUS SUPPLEANTS PRESENTS : 1

Christian VIBERT

Délibération du 23 mai 2025

délibération N°2025 - 33 C

objet **Autorisation de lancer une consultation pour la mise à disposition temporaire d'échafaudages pour le nettoyage des 3 générateurs vapeurs , pour la réfection des réfractaires des tours Ibisoc et des foyers des fours de l'UVETD**

Monsieur François Chemin, Vice-Président, expose que dans le cadre du programme pluriannuel de maintenance de l'UVETD de Savoie Déchets, il s'avère nécessaire de réaliser des montages d'échafaudages afin d'effectuer le nettoyage des 3 générateurs vapeurs (chaudières), la réfection des réfractaires des tours d'incinération des boues (Ibisoc) et des foyers des fours lors des arrêts de maintenance.

Le marché actuel arrivant à échéance en décembre 2025, il convient de lancer une nouvelle consultation en appel d'offres ouvert en vue de la conclusion d'un nouvel accord cadre à bons de commandes sans minimum mais avec un montant maximum de 720 000 euros hors taxes sur 4 ans, pour assurer le montage et le démontage d'échafaudages sur le site de l'UVETD.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté inter-préfectoral de création du Syndicat Savoie Déchets en date du 09 décembre 2009,

Vu les statuts de Savoie Déchets,

Vu la délibération n°2023-40C, du Comité Syndical du 13 Octobre 2023, relative aux délégations de compétences du Comité Syndical à la Présidente de Savoie Déchets, prévue par l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve le lancement d'une consultation en vue de la conclusion d'un accord-cadre à bons de commande pour la mise à disposition temporaire d'échafaudages pour le nettoyage des 3 générateurs vapeurs , pour la réfection des réfractaires des tours Ibisoc et des foyers des fours de l'UVETD,

Article 2 : autorise la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord-cadre et tous les documents y afférent.

Laurence BOIRON
Secrétaire de séance

Marie BENEVOISE
Présidente

